



E X T R A I T

du procès-verbal du Conseil communal de Lutry
séance du 11 septembre 2023
Présidence de M. Guy Wolfensberger

Préavis n° 1314/2023 Révision partielle du Règlement du port de Lutry.

LE CONSEIL COMMUNAL DE LUTRY

- - vu le préavis municipal N° 1314 / 2023
- - ouï le rapport de la commission désignée pour examiner cet objet
- - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- I. De refuser la révision partielle du Règlement.

Ainsi délibéré en séance du 11 septembre 2023.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire

Guy Wolfensberger

Danahé Palmon

